



BOURSE D'ÉTUDES IPPM 2022

La bourse d'études a été créée en 2012 par l'Institut professionnel du personnel municipal (IPPM). La bourse vise à appuyer les projets d'études des enfants des membres de l'IPPM en accordant une aide financière aux étudiant(e)s admissibles qui s'inscrivent à un programme diplômant à temps plein dans un établissement d'enseignement supérieur canadien, quelle que soit l'année du programme.

Allocations

Trois bourses de 2 000 \$ chacune seront accordées en 2022. Ce montant aidera à défrayer les frais de scolarité du titulaire dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien accrédité.

Admissibilité

Les candidat(e)s doivent répondre aux critères d'admissibilité suivants :

- Candidat(e) doit être l'enfant, le beau-enfant ou pupille d'un membre en règle de l'IPPM.
- Candidat(e) doit suivre des études à temps plein dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un grade d'un établissement d'enseignement postsecondaire canadien, quelle que soit l'année du programme.
- Les besoins financiers ne seront pas considérés comme critère.
- Candidat(e) doit soumettre toutes informations requises.
- Bénéficiaire recevra la bourse une seule fois.

Date limite

La date limite pour soumettre une demande est à **23 h 59 le dimanche 15 mai 2022** pour le trimestre d'automne suivant.

Sélection

Les résultats seront communiqués à tous les candidats au plus tard **le lundi 27 juin 2022**.

Procédure

Les candidats doivent soumettre les documents suivants :

1. Le formulaire de demande.
2. Une lettre de recommandation (d'une personne qui n'est pas membre de la famille) mettant en valeur les mérites du candidat.
3. Un texte original (maximum de 500 mots) rédigé par le candidat qui répond à la question suivante: «Avec les coupes budgétaires possibles suite aux dépenses du gouvernement face à la pandémie, pourquoi les gouvernements provinciaux et fédéraux devraient-ils investir dans les services municipaux?»
4. Un relevé de notes.

Les récipiendaires consentent à ce que leur nom et des photos sont publiées à des fins publicitaires.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec:

L'institut professionnel du personnel municipal (IPPM)

117, promenade CentrepoinTE, bureau 270, Ottawa (Ontario) K2G 5X3

Tél.: 613-241-3730 Courriel: connect@cipp.on.ca

FOMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE IPPM 2022

Date **Nom de candidat(e)**

Adresse courriel **Téléphone**

Adresse actuelle

Nom du membre de l'IPPM

Lien avec le candidat

Membre employé par (cocher la case) :

la Ville d'Ottawa **Société de logement communautaire**

Nom du collège/université

Ville/Province (de l'établissement)

S'agit-il de votre première année d'études supérieures? **oui** **non**

Sinon en quelle année de programme?

Déclaration personnelle

J'affirme que les renseignements fournis dans la présente demande et dans les documents à l'appui de cette demande, sont à ma connaissance complets, exacts et vrais. Je comprends que le fait de fournir de faux renseignements peut entraîner le retrait de ma demande ou la révocation de la bourse à une date ultérieure. Si je suis sélectionné pour une bourse d'études, ma photo, noms et mon témoignage pourront être publiés à des fins de promotion et de relations publiques.

Signature du candidat(e) **Date**

(Si le demandeur a moins de 18 ans) Signature du parent ou du tuteur **Date**

Regroupés en un seul envoi, avant 23 h 59 le dimanche 15 mai 2022

- par courriel : connect@cipp.on.ca
- par la poste : IPPM, 117, promenade CentrepoinTE, bureau 270, Ottawa (Ontario) K2G 5X3

Prière d'envoyer votre formulaire de demande dûment rempli avec:

- formulaire de demande
- la lettre de recommandation
- le texte original
- un relevé de notes